CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

rapport annuel 2003 2004

CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

LA PRINCIPALE MISSION DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

EST DE PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE COMME PARTIE INTÉGRANTE DE LA STRUCTURE SOCIOÉCONOMIQUE DU QUÉBEC. LE CHANTIER TRAVAILLE AINSI À FAVORISER ET À SOUTENIR L'ÉMERGENCE, LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSOLIDATION D'ENTREPRISES ET D'ORGANISMES D'ÉCONOMIE SOCIALE DANS UN ENSEMBLE DE SECTEURS DE L'ÉCONOMIE, POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES COMMUNAUTÉS ET CRÉER DES EMPLOIS DURABLES. FAVORISER ET SOUTENIR LA CONCERTATION DES DIVERS ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EST AUSSI AU COEUR MÊME DE LA MISSION DU CHANTIER.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

En couverture, le Comité de travail, composé de responsables des communications de divers secteurs de l'économie sociale, ainsi que de quelques photos tirées de la campagne « Valeurs ajoutées », qu'ils ont élaborée cette année.

Graphisme par Protéine design graphique
Imprimé au Québec

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente **4**

Le bilan des activités

Les liens régionaux et locaux **7**
Le développement, la consolidation et l'émergence des secteurs **8**
Une influence hors Québec **15**
La capitalisation **15**
Les communications et la promotion **17**
La relève **21**
La vie associative **22**
La Maison de l'économie sociale **23**
Les liens internationaux **24**
L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale **25**

Liste des annexes

Annexe 1. Le Conseil d'administration **28**
Annexe 2. L'Équipe de travail **29**
Annexe 3. La Liste des acronymes **30**

MOT DE LA PRÉSIDENTE

valeurs ajoutées

Faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler n'est pas tâche facile. Comment traduire en quelques paragraphes tous les efforts et toutes les émotions que nous avons vécus au cours de 2003-2004, une période de grandes turbulences et de remises en question de nos façons de vivre et de structurer le développement économique et régional au Québec ? Comment résumer, en quelques mots, l'ensemble du travail réalisé et qui a eu comme résultat une reconnaissance historique, par le gouvernement du Canada, de la nouvelle réalité d'économie sociale ? Comment décrire l'enthousiasme qu'a suscité l'enracinement de plus en plus profond de cet entreprenariat collectif et de cette volonté de plus en plus répandue de démocratiser les processus du développement dans toutes les régions du Québec ? Comment exprimer toute la frustration de ne pouvoir, malgré des efforts colossaux, assurer à nos entrepreneurs sociaux tout le soutien et les outils qu'ils méritent ?

En effet, l'année 2003-2004 fut une année fort mouvementée pour le Chantier de l'économie sociale et ses partenaires. La reconfiguration des structures de développement local et régional et les nouvelles orientations du gouvernement du Québec ont fragilisé plusieurs acquis durement gagnés durant les dernières années. Devant l'incertitude et certains reculs très tangibles, nous avons en quelque sorte vécu un moment de vérité pour ce mouvement de l'économie sociale, qui a connu un essor important durant la dernière décennie. Heureusement, les forces et les acquis de ce jeune mouvement ont permis de tenir le coup. Nous avons pu nous appuyer sur l'engagement de nos membres - particulièrement nos administrateurs -, ainsi que sur notre équipe de travail d'une compétence et d'un dévouement hors du commun, afin de poursuivre notre mission et de continuer d'avancer… Nous avons pu également nous appuyer sur l'enracinement, la créativité et les valeurs profondes des acteurs de l'économie sociale à travers le Québec. Inspirés par cette force, nous avons pu relever des défis de plus en plus complexes

et, ainsi, avons-nous pu continuer à faire des avancées sur plusieurs fronts.

Dans le cadre de son mandat de **promotion**, le Chantier a réalisé des pas de géant durant la dernière année. En augmentant les ressources au sein de l'équipe et en mettant en commun les forces et connaissances de la plupart de nos réseaux membres, nous avons pu réaliser une campagne de promotion sur le thème des « valeurs ajoutées », tout en augmentant notre visibilité sur le plan des médias et en renforçant les communications internes avec nos membres et nos réseaux.

Dans le cadre de son mandat de **représentation**, le Chantier a été très actif pour tenter de maintenir les gains réalisés au cours des dernières années au Québec, tout en ouvrant les portes pour un soutien de la part du gouvernement du Canada. Dans le premier cas, les résultats ont été mitigés, bien que des secteurs aussi importants que les Centres de la petite enfance et l'habitation coopérative et communautaire ont pu poursuivre un rythme de développement qui fait l'envie des autres provinces canadiennes. Dans d'autres secteurs, telles les ressourceries et l'aide domestique, la reconnaissance de la contribution de ces entreprises a été confirmée, mais les ressources financières adéquates n'ont pas nécessairement suivi ! La perte la plus importante au niveau des politiques publiques fut celle de tout le Québec, avec l'affaiblissement important du rôle de la société civile dans le développement local et régional. Cette perte est lourde de conséquence, même si nous avons réussi à gagner une reconnaissance des acteurs de l'économie sociale à travers une modification au Projet de loi 34 sur le développement local et régional.

Le Chantier de l'économie sociale a réussi cette année, et ce après plusieurs années d'efforts, à faire reconnaître son agenda sur la scène fédérale. Le Discours du Trône et le Budget qui a suivi représentent des avancées très significatives sur le plan de la reconnaissance et le début d'un accès à des ressources fédérales, tout en respectant les champs de juridiction du Québec. Pour y arriver, nous avons dû renforcer nos liens avec des réseaux hors Québec, tout en insistant sur notre propre spécificité : une tâche qui n'a pas toujours été simple, mais néanmoins riche en développement de nouvelles solidarités !

Sur le plan du **développement**, le Chantier de l'économie sociale a investi des ressources importantes dans quelques dossiers stratégiques tout en soutenant un ensemble de réseaux sur le plan politique ou organisationnel. Le développement de nouveaux instruments de capitalisation et la consolidation des instruments existants, tels que le Réseau d'investissement social et le Crédit communautaire, ont été des priorités toute l'année durant. Les secteurs de l'environnement, de l'aide domestique, des centres de la petite enfance et de l'immobilier communautaire ont exigé des énergies importantes de la part de l'équipe permanente. Les initiatives dans le domaine du commerce équitable et de la coopération internationale ont apporté une dimension fort importante de solidarité Nord-Sud à notre travail.

Pour accomplir l'ensemble de ce travail, le Chantier de l'économie sociale a dû renforcer ses efforts de concertation avec l'ensemble de nos réseaux membres et de certains grands partenaires, qu'il s'agisse du mouvement coopératif, du mouvement pour le commerce équitable, du mouvement des femmes, du mouvement syndical, ou des organismes de coopération internationale. Ces efforts ont été investis dans des initiatives concrètes permettant de mieux se connaître et de faire avancer des causes communes. Les résultats sont encourageants car ils ont permis de renforcer l'ensemble du mouvement et d'approfondir les alliances, porteuses d'espoir pour l'avenir.

En somme, l'année qui se termine nous a fait vivre des émotions fortes. Mais elle nous laisse aussi avec la conviction profonde que ce mouvement d'économie sociale - mouvement qui travaille quotidiennement à construire une économie plus solidaire et démocratique - est là pour rester. Cette année nous laisse également avec la confiance que cette économie plurielle, que nous souhaitons faire reconnaître, apparaît de plus en plus incontournable. Le Chantier de l'économie sociale, comme instrument au service de ce mouvement, a encore énormément de défis à relever, mais peut compter sur des forces vives à travers le Québec pour les relever avec succès.

LE BILAN DES ACTIVITÉS

LES LIENS RÉGIONAUX ET LOCAUX

On peut dire sans se tromper que la dernière année a été grandement marquée par la scène politique, tant au provincial qu'au fédéral. L'élection, au Québec, d'un nouveau gouvernement a donné le ton à de nombreuses transformations et reconfigurations, notamment au niveau des structures régionales et locales ; l'inclusion de l'économie sociale dans le Discours du Trône, ainsi que l'argent nommément dédié au développement de l'économie sociale dans le tout dernier budget fédéral, sont au nombre des faits saillants des derniers douze mois qui ont eu et auront un impact certain dans toutes les régions et les localités du Québec.

Un peu avant la tenue du Rendez-vous national des acteurs de l'économie sociale, le Chantier organisait une rencontre régionale à laquelle participaient des représentants en provenance de Comités régionaux d'économie sociale, d'entreprises collectives et d'organisations de soutien au développement et ce, de pratiquement toutes les régions du Québec. Lors de cette rencontre, le Chantier réaffirmait sa volonté de travailler plus étroitement avec les régions et, pour ce faire, d'avoir des instances régionales représentatives du développement de l'économie sociale.

Depuis cette rencontre, en octobre dernier, le Chantier travaille, avec différentes instances régionales (Comités régionaux d'économie sociale ou autres acteurs régionaux), à l'élaboration d'ententes de partenariat entre ce que nous proposons de nommer les « Pôles régionaux d'économie sociale » et le Chantier de l'économie sociale.

Dans un autre ordre d'idées, le Chantier a obtenu une subvention fédérale, dans le cadre du Programme Innovation, Développement de l'Entreprenariat et Exportation, pour un projet pilote consistant à développer et à expérimenter des outils de gestion adaptés aux particularités des entreprises collectives, ainsi qu'à mettre en place des activités d'information, de sensibilisation et d'accompagnement. Ces activités s'adresseront bien sûr aux entrepreneurs et aux réseaux d'entrepreneurs d'économie sociale mais également, notamment eu égard à la sensibilisation à l'économie sociale, aux agents de développement de l'économie sociale, ainsi qu'aux agents et fonctionnaires fédéraux dans les régions.

Par ailleurs, le Chantier coordonnera, avec le Réseau d'investissement social du Québec et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, une stratégie de mise en œuvre des formations élaborées, notamment à partir du Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale. Ces formations s'adresseront tant aux analystes financiers qu'aux accompagnateurs de projets et aux gestionnaires d'entreprises d'économie sociale.

Le Chantier a encore une fois été très présent au Congrès annuel de l'Association des Centres locaux de développement du Québec ; des membres de l'équipe et des membres du Conseil d'administration ont participé, soit à titre d'animateur, soit à titre de personne ressource, à plusieurs ateliers. Le Chantier a également, et ce pour la première fois, participé au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités.

Nous avons également participé à des journées de réflexion, des activités de formation et des rencontres sur l'économie sociale, notamment en Outaouais, dans les Laurentides, à Québec, en Chaudière-Appalaches, dans Lanaudière, en Mauricie et dans le Bas-Saint-Laurent.

LE DÉVELOPPEMENT, LA CONSOLIDATION ET L'ÉMERGENCE DES SECTEURS

L'aide domestique

Les entreprises d'économie sociale en aide domestique ont atteint un seuil de performance significatif. Elles desservent plus de 73 000 clients, dont 62 % sont des personnes âgées de plus de 65 ans. Elles assurent plus de 5 millions d'heures de service et atteignent un chiffre d'affaires de 100 M $, auquel le programme d'exonération financière contribue pour 41,8 M $. Plus de 6000 emplois durables ont été créés, majoritairement pour des personnes jusque-là sans emploi.

Toutefois, depuis le début de l'année, on remarque une tendance alarmante vers un déficit chez un grand nombre d'entreprises en aide domestique. Ces entreprises éprouvent des difficultés financières dues à un écart grandissant entre le prix de revient de leurs services et la reconnaissance publique des coûts de production, qui n'ont pas été indexés depuis sept ans. Cet écart varie, par contre, selon les régions où se sont développées les entreprises.

Cette situation, documentée par une étude commandée par le Réseau des entreprises d'économie sociale en aide domestique, est rendue publique lors d'un colloque organisé par ce Réseau à l'automne 2003. L'assemblée générale, qui suit ce colloque, mandate le Réseau et le Chantier de l'économie sociale d'obtenir, de la part du gouvernement Charest, la mise en place d'un comité de négociations, afin de trouver des solutions assurant une viabilité financière durable aux entreprises en aide domestique.

Plusieurs représentations ont été faites, tant par le Chantier que par le Réseau dans les derniers six mois, auprès des cabinets des ministres Audet et Couillard, ainsi qu'auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

À ce jour, un comité interministériel a été mis en place, deux rencontres ayant eu lieu dans le but de développer une position concertée en économie sociale ; les ministères de la Santé et du Développement régional complètent le portrait des entreprises 2002-2003.

Les deux réseaux sont à évaluer la situation exacte des entreprises et ont incité leurs membres à sensibiliser leur milieu (CLSC, députés, clientèle) pour obtenir des résolutions de conseils d'administration et pour recueillir des lettres d'appui. Motivés par la situation précaire de leurs entreprises, le Réseau et la Fédération des coopératives en aide domestique travaillent en collaboration.

Quelques chiffres

Le secteur des entreprises d'économie sociale représente globalement au Québec :

- **7 151** entreprises
- **124 302** emplois
- **17,2 MILLIARDS** $ de chiffres d'affaires

Les centres de la petite enfance

La conjoncture politique inquiétante qui prévalait au Québec, au cours de l'année 2003, a incité le Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec l'Association québécoise des centres de la petite enfance, à former une large coalition afin de préserver l'universalité des services de garde et le réseau des centres.

Mobiliser le plus grand nombre de partenaires pour défendre cet acquis collectif a constitué, pour le Chantier de l'économie sociale, un objectif à atteindre. Une initiative d'autant plus pertinente, qu'elle a suivi la campagne de promotion et de débats autour des centres de la petite enfance qu'il a organisée dans toutes les régions du Québec, l'automne précédent.

C'est dans un climat d'incertitude que la Coalition pour le maintien de l'universalité des places à 5 $ et pour le développement des places en centre de la petite enfance et en milieu scolaire s'est mobilisée. Cette dernière était composée de 20 membres représentant les secteurs santé et services sociaux et éducation, les centrales syndicales et les organismes communautaires femmes et familles. Très rapidement, la Coalition a suscité l'appui d'une quarantaine d'autres organisations et individus en provenance tant du Québec que du Canada.

Le Chantier a assuré l'organisation et le suivi des rencontres, ainsi que la bonne marche des opérations de la Coalition, pendant la période précédant les consultations gouvernementales sur les services de garde, jusqu'au dépôt, à l'Assemblée nationale, de la Loi 32 établissant, entre autres, la hausse des frais de garde à 7 $ par jour.

Plusieurs interventions de la Coalition ont suscité l'adhésion grandissante de parents, de citoyens et d'organisations diverses ; une consultation populaire parallèle ayant permis d'ouvrir la consultation à plus d'organismes et d'individus souhaitant être entendus ; une pétition de plus de 132 000 signatures ; deux conférences de presse ; des annonces publicitaires dans les journaux régionaux et nationaux portant sur le coût des services de garde et l'état du développement ; une opération *boîte de scrutin*, dans les centres de la petite enfance, recueillant 70 000 votes de parents utilisateurs qui

disent : « Monsieur Charest vous n'avez pas été élu pour ça. »

Sans contredit, les deux rassemblements organisés par la Coalition se sont révélés de francs succès. Le 14 juin 2003, dans les rues de Montréal, 20 000 personnes sont venus dire au Premier ministre Charest : « Non ! au recul collectif. » Le 11 décembre, c'est 40 000 personnes qui manifestent leur désaccord sur la hausse des frais de garde.

Les résultats de cette opération ont été positifs, malgré que le gouvernement ait statué une augmentation du tarif des services de garde. La Coalition a réussi à maintenir un rapport de forces tel, que l'attitude du gouvernement s'est améliorée.

- La ministre a invité l'Association québécoise des centres de la petite enfance à s'asseoir et à travailler ensemble.

- Le développement des places, annoncé par la ministre, respecte davantage les besoins exprimés par l'Association et ses partenaires que ce qui était attendu.

La périnatalité

Projet expérimental depuis le Sommet de 1996, le Réseau des centres de ressources périnatales, en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale, est à mettre en place les conditions nécessaires à l'extrapolation du développement des centres de ressources à l'échelle nationale.

Le comité aviseur d'économie sociale en périnatalité, sur lequel siègent le Chantier de l'économie sociale et le Réseau des centres, élabore un document démontrant la valeur ajoutée par les entreprises d'économie sociale dans le champ de la périnatalité et leur apport à l'actualisation de la Politique de périnatalité.

Ce document sera déposé au comité d'orientation de la Politique de périnatalité, qui a le mandat de réviser cette politique, datant de 1993, afin d'inscrire les centres comme partenaires dans l'organisation de services en périnatalité.

En outre, la démonstration contenue dans ce document servira de base d'analyse pour les instances ministérielles avec lesquelles nous devrons négocier le développement de services des centres sur tout le territoire du Québec, ainsi que leur financement.

Le Réseau, quant à lui, devra compléter une étude de coût de revient des services et continuer à cumuler partenaires, témoignages et appuis en faveur du développement futur des centres. D'ici là, il doit s'assurer du financement des dix centres existants après 2004, lequel financement devra être réaménagé en fonction de l'expérimentation.

Les ressourceries

Cette année était la dernière année du *Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles* du ministère de l'Environnement. En plus de participer au comité de sélection des projets, nous avons, avec le Réseau des ressourceries du Québec, rencontré le nouveau ministre de l'Environnement du Québec, plusieurs de ses attachés politiques ainsi que les responsables de la gestion du Programme au Ministère, afin de discuter du renouvellement de ce programme de financement. Nous avons proposé de prioriser, à l'avenir, la consolidation des projets existants et le soutien de nouveaux projets permettant de compléter le déploiement de ces entreprises d'économie sociale sur tout le territoire du Québec. Ce Programme aura investi, au 31 mars 2004, environ 20 M $ dans le développement de Ressourceries et autres entreprises collectives de récupération, participant à la création de près de 900 emplois dans plus de 70 entreprises sur tout le territoire du Québec. De plus, 36 autres projets sont actuellement en élaboration.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que le *Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles* ne sera pas renouvelé, mais que le ministre de l'Environnement envisageait de faire financer le développement des Ressourceries par Recyc-Québec.

Ces entreprises sont actives dans la collecte sélective auprès des municipalités, la récupération de papier et autres matières dans les industries, commerces et institutions, la récupération et le traitement des résidus domestiques dangereux, la récupération et la remise en valeur de meubles et électroménagers, d'appareils électriques et électroniques, la récupération des textiles, des résidus de construction, de rénovation et de démolition et le compostage de matières organiques.

Elles sont devenues, pour les municipalités et MRC responsables de la gestion des matières sur leur territoire, des partenaires privilégiés pour mettre en œuvre le virage vers la récupération, la réduction et le recyclage. Déjà 58 projets et ententes de service

sont en cours d'élaboration avec des MRC et des communautés urbaines sur tout le territoire québécois. Ces entreprises d'économie sociale permettent de maximiser la création d'emplois sur tout le territoire du Québec.

Ces résultats démontrent le dynamisme des entreprises membres du Réseau des ressourceries du Québec, du Groupe des récupérateurs membres du Réseau québécois des entreprises adaptées et des entreprises de récupération membres du Collectif des entreprises d'insertion. Il faut souligner également le rôle tout aussi important des groupes environnementaux qui ont pour mission de sensibiliser la population et les gouvernements à la gestion écologique des matières résiduelles.

Cette année était également la dernière année de l'entente de collaboration avec l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ). Le Chantier de l'économie sociale et le Réseau des ressourceries du Québec ont poursuivi leur travail de soutien aux centres locaux de développement et entreprises d'économie sociale dans toutes les régions du Québec.

Plusieurs de ces entreprises sont dans des marchés structurés comme, par exemple, ceux de la collecte sélective, la récupération du papier et du carton, la gestion d'éco-centres municipaux et le traitement de résidus dangereux provenant des industries, commerces et institutions. D'autres entreprises offrent des services qui ne sont pas encore rémunérés comme la récupération des matières de solidarité[1] (textiles, meubles et électroménagers) et les matelas. Nous avons rencontré à plusieurs reprises le nouveau ministre de l'Environnement et ses attachés politiques afin de discuter des modalités de financement des services de récupération non rémunérés, rendus par les entreprises d'économie sociale, ainsi que du financement du Réseau des ressourceries du Québec.

Pour ce faire, nous avons demandé au ministre de l'Environnement de faire adopter des règlements permettant d'augmenter les fonds disponibles pour la récupération au Québec et ainsi de permettre aux entreprises d'économie sociale d'être payées pour les matières qu'elles récupèrent. Un premier projet de règlement touchant le financement de la collecte sélective vient d'être annoncé et le ministre de l'Environnement promet d'imposer sous peu une taxe de 8 $ à l'enfouissement des déchets. Nous avons également demandé d'accélérer le développement de la réglementation particulièrement dans les secteurs des matières de solidarité (textiles, meubles et électroménagers) et des matelas et meubles rembourrés. Nous avons également demandé de faire cesser le monopole de l'entreprise privée dans le traitement des peintures domestiques au Québec en permettant à la Ressourcerie 3R d'avoir accès à ce marché réservé actuellement à une seule entreprise, propriété des peintures Laurentides.

Le Chantier, en collaboration avec le Réseau des ressourceries du Québec, a entrepris des travaux permettant d'évaluer la pénétration des entreprises sur le territoire du Québec et leur potentiel de récupération en fonction des objectifs de récupération décrétés par le ministère de l'Environnement.

[1] La population québécoise fait depuis longtemps le choix de la solidarité quand vient le temps de disposer de matières comme les textiles, les meubles et les électroménagers, les appareils électriques et électroniques. Traditionnellement, on cède ces matières à des organismes sans but lucratif et des entreprises d'économie sociale afin d'aider des citoyens moins fortunés. Le gouvernement doit reconnaître les textiles, encombrants, électroménagers, électriques et électroniques, jouets, livres et autres articles ménagers comme étant des matières de solidarité sociale, d'intérêt collectif et dédiées à être mises à la disposition des ménages à faible revenu à des prix abordables. Pour ce faire, il faut financer les services environnementaux rendus par les entreprises d'économie sociale œuvrant dans ces matières.

L'habitation communautaire

La pénurie de logements dans les villes, les augmentations de loyer qui en découlent et les besoins de logements adaptés à la capacité de payer de centaines de milliers de ménages mal logés au Québec rendent toujours aussi pertinent le développement de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif en habitation.

Le budget 2004-2005 du gouvernement du Québec a reconnu ce rôle de l'économie sociale en acceptant d'injecter 256 M $ additionnels dans la réalisation de logements sociaux, afin d'augmenter le nombre de logements et d'en accélérer la réalisation. Pour ce qui est du gouvernement fédéral, il aurait finalement accepté de verser un montant additionnel de 75 M $ pour le développement du logement social au Québec, alors que les autres provinces canadiennes traînent de la patte en cette matière.

Ces engagements sont dus en grande partie au travail acharné d'acteurs d'économie sociale, tels l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et la Fédération des locataires de HLM du Québec, tous membres, avec le Chantier, du Fonds québécois d'habitation communautaire.

Ce Fonds a pour mission de coordonner les efforts des acteurs du monde de l'habitation sociale, soit les pouvoirs publics, les acteurs de l'économie sociale et les institutions financières impliquées, afin de favoriser la réalisation et le maintien de logements communautaires de qualité à coût abordable. Le Chantier participe également à un comité du Fonds, qui se penche sur le financement immobilier et qui vise à maximiser les investissements tant publics que privés dans la création de logements, et ainsi augmenter le nombre de logements sociaux créés au

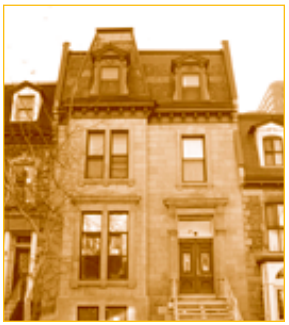

Québec. L'habitation a toujours été un secteur d'innovation pour l'économie sociale, particulièrement en matière de financement des immobilisations. Les travaux de ce comité du Fonds permettront d'intégrer également les expériences novatrices du milieu coopératif en habitation et du Fonds d'investissement Montréal.

Le Chantier participe également au conseil d'administration du Fonds d'investissement Montréal (FIM), qui finance le développement de projets d'habitation coopérative et d'organismes sans but lucratif sur l'île de Montréal. Le FIM poursuit sa recherche d'investisseur, lui permettant de financer de nouveaux projets d'habitation. L'expérience du FIM et l'originalité de ses interventions sont de plus en plus reconnues. Une monographie vient d'être terminée dans le cadre des travaux du chantier d'activité partenariale (CAP) logement, de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale.

La Cité des arts du cirque : un projet territorial démonstrateur

L'économie sociale à la TOHU

Les pratiques de développement durable, misent de l'avant par la TOHU (la Cité des arts du cirque) s'inscrivent dans le courant social et économique voulant que le re-développement d'une ancienne friche industrielle doit s'inscrire dans une volonté d'amélioration sensible et durable pour l'ensemble des acteurs de sa communauté d'origine. C'est ainsi que dès le départ de ses opérations, la TOHU a porté une attention particulière à mettre en place les structures nécessaires pour assurer une maximalisation des retombées positives pour la population locale. Afin d'atteindre cet objectif, la TOHU s'appuiera sur le secteur de l'économie sociale. Pour la soutenir dans cette démarche, la TOHU a conclu une entente de service avec le Chantier de l'économie sociale.

Revitalisation d'un quartier, victime du déclin industriel

Conscient de l'effet de levier que peut représenter l'implantation d'une Citée des arts du cirque pour le re-développement de la rue Jarry, entre la rue Iberville et la 8e Avenue, la TOHU participe intensivement aux activités des tables de concertation du quartier. Ces rencontres ont mis en évidence la nécessité de faire naître une vision du développement de la rue Jarry, qui rallierait tous les participants et permettrait ainsi de retenir le plan d'action qui permettra la réalisation de cette vision.

Selon le schéma de revitalisation retenu, il y aura plusieurs pôles de développement porteurs pour ce tronçon de la rue, soit le pôle environnement, le pôle cirque, le pôle habitation et le pôle santé. Il a de plus été convenu d'assurer une présence commerciale au rez-de-chaussée. La TOHU est particulièrement interpellée par les pôles environnement, habitation et cirque… il va sans dire. À l'intérieur de ces trois pôles, la TOHU sera un acteur de développement important.

Maximalisation des retombées pour les résidants du quartier

Plus encore que la revitalisation de cette artère commerciale, la TOHU s'est donné comme mandat de maximiser ses retombées directes et positives pour l'une des populations les plus pauvres au Canada. Cette mission, inscrite au cœur de la TOHU, prend tout son sens dans sa volonté de travailler avec les organismes du quartier et les entreprises d'économie sociale en général.

Dans un premier temps, nous avons entrepris une analyse des opportunités d'affaires et de collaborations possibles entre la TOHU et les entreprises d'économie sociale et du domaine de l'environnement, existantes dans le quartier ou pouvant être mises sur pied afin de tirer profit des opportunités.

Les opportunités d'affaires identifiées portent sur les retombées directes liées au déroulement des activités d'implantation et de gestion des opérations de la TOHU.

C'est tout au long de sa période d'opération que le projet de la TOHU apportera le plus de retombées pour les résidants du quartier Saint-Michel. En effet, l'ensemble des activités qui s'y dérouleront sera générateur d'emplois directs et indirects importants, et ce tant lors des événements spéciaux et spectacles que lors des activités régulières. Plusieurs de ces démarches sont d'ores et déjà bien avancées. Mentionnons entre autres :

- le travail avec un organisme lié au domaine du recyclage pour le choix des bacs de recyclage et le mode de gestion
- l'entente de services avec COOPÉRATOUT pour l'élaboration du profil de propreté et l'exécution des tâches d'entretien par cette firme à coûts comparables avec le secteur privé

- l'octroi de services de traiteur pour les activités et conférences de presse à Insère-Jeunes (entreprise d'insertion)
- l'octroi de nos services de messagerie à la coopérative de travail les Messageries Angus
- l'octroi de mandats de service technique de formation du personnel et de l'implantation de l'ensemble du réseau informatique du Chapiteau des arts à la coopérative de travail la Puce, ressource informatique

La prise en compte de la problématique environnementale à la TOHU

Le troisième axe de la mission plurielle de la TOHU en est un transversal et intégrateur de l'ensemble des actions de l'organisme. Il s'agit d'assurer la prise en compte de l'environnement dans l'ensemble des facettes de ses activités. Ici encore le Chantier de l'économie sociale accompagnera la TOHU.

La prise en compte de l'environnement à la TOHU s'est traduite dans la matérialité même du Chapiteau des arts et dans la mise en place d'une politique verte. La problématique principale à laquelle s'est intéressée la TOHU a été d'optimaliser la gestion de l'énergie. Pour s'assurer l'atteinte de ses objectifs en matière d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre, la TOHU a opté pour la mise en place d'un système innovateur de géothermie passive. Elle a de plus développé un partenariat d'affaires avec l'usine de cogénération des biogaz (Gazmont), du site d'enfouissement situé à proximité de ses installations, pour la livraison de son eau chaude excédentaire.

Le Chantier de l'économie sociale a coordonné les ressources professionnelles externes pour assister la TOHU dans ce volet du projet, afin de valider ce concept, par le dépôt d'une demande de certification internationale (LEED). La certification OR à ce programme viendra légitimer ce concept.

Finalement, la TOHU est présentement en processus d'élaboration d'une politique verte, afin de diminuer au maximum son empreinte écologique. Cette politique couvrira l'ensemble des activités, tant extérieures qu'intérieures. De plus, afin de soutenir sa prétention de développement durable, la TOHU tiendra compte de son impact sur la qualité de vie des résidants du quartier.

Concertation avec les acteurs du commerce équitable

La Table de concertation économie sociale et commerce équitable, mise sur pied l'an dernier, a été très active cette année. Grâce au soutien du Fonds étudiant de solidarité travail du Québec de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, nous avons pu embaucher un étudiant qui a réalisé une enquête exploratoire sur le potentiel de développement de l'économie sociale et du commerce équitable. Les résultats de cette enquête ont été assez concluants pour poursuivre le travail de mise en réseau des acteurs. Ainsi, nous avons présenté une demande au Fonds Jeunesse Québec visant la création de 10 postes, à travers six régions du Québec, d'agents de développement de marché et d'agents de sensibilisation. Seulement deux de ces postes ont été acceptés. Parallèlement, nous avons organisé un forum visant à diffuser les résultats de l'enquête, à réfléchir sur les actions à entreprendre et à mobiliser des acteurs prêts à les mettre en œuvre. Ce forum a connu un vif succès. Plus de 100 personnes s'y sont rassemblées et ont clairement exprimé le besoin de travailler ensemble. Une liste des organisations participantes et des produits et services qu'elles offrent circulera sous peu, et des initiatives impliquant les régions devraient prendre forme.

Le Chantier fait aussi partie du comité d'orientation d'une étude de marché menée par MCE Conseil et visant à explorer la pertinence de la création d'une centrale d'achat et de distribution de produits.

LA CAPITALISATION

UNE INFLUENCE HORS QUÉBEC

Le Chantier est également devenu un lieu de référence, de coordination et d'expertise pour un ensemble de partenaires et d'instances gouvernementales à travers le Canada. À plusieurs occasions, le Chantier a été invité à prononcer des conférences ou à participer à des rencontres et des symposiums, et ce, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, en passant par Toronto et Ottawa. Le Chantier a aussi travaillé étroitement avec plusieurs réseaux canadiens anglais, notamment le Réseau canadien en développement économique communautaire.

Le Chantier a aussi été une pièce maîtresse pour la reconnaissance par le gouvernement du Canada de l'économie sociale, dans le cadre du Discours du Trône et du Budget 2004-2005. Il a également joué un rôle conseil auprès de plusieurs instances gouvernementales fédérales, tout en maintenant le dialogue avec des organisations canadiennes partageant des préoccupations communes. Depuis la nomination d'une secrétaire parlementaire à l'économie sociale, le Chantier a travaillé étroitement avec cette dernière, ainsi qu'avec d'autres instances fédérales, afin d'assurer des retombées maximales pour le Québec.

Nous avons constaté que les produits de financement actuellement disponibles pour les entreprises d'économie sociale, à l'exception des subventions et des parts cotisées par les membres de coopérative dans le cadre du Régime d'investissement coopératif, sont essentiellement des prêts dont le remboursement (capital et intérêt) est prévu à des échéances contenues entre 3 et 10 ans. C'est donc dire qu'actuellement les entreprises d'économie sociale n'ont pratiquement aucun produit financier leur permettant de pérenniser le capital dans les entreprises, à l'instar des entreprises privées qui font des émissions d'actions simples à la bourse.

Ces constatations, nous les avons partagées avec nos partenaires universitaires et de la finance solidaire, dans le cadre du chantier d'activité partenariale de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale portant sur le financement, au printemps 2003. Nous avons également entrepris des démarches avec les gouvernements du Canada et du Québec afin de négocier leur participation financière dans la mise en place d'outils d'investissement permettant d'injecter du capital permanent dans les entreprises d'économie sociale. Les négociations se sont déroulées simultanément avec les gouvernements du Canada et du Québec. Elles ont porté tant sur la reconnaissance des besoins des entreprises, la création du titre de capitalisation, les mesures fiscales permettant d'attirer les investisseurs et les mécanismes permettant de garantir le capital et stabiliser le rendement.

Nous avons également travaillé avec des partenaires d'économie sociale et de développement local des autres provinces canadiennes, afin d'arriver à des propositions qui rassembleraient toutes les régions du Canada. Ces échanges ont permis de faire reconnaître la spécificité de la réalité québécoise et les mécanismes permettant aux autres provinces de développer l'économie sociale dans leur région respective, et ont permis au gouvernement fédéral d'annoncer, dans son budget 2004, un investissement de 100 M $ sur 5 ans afin de créer de nouveaux instruments de financement pour les entreprises d'économie sociale au Canada, dont 30 M $ pour le Québec.

De plus, nous avons déposé un mémoire[2], dans le cadre de la Commission parlementaire portant sur le capital de risque au Québec, à la suite du dépôt du Rapport du groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque. Il nous semblait essentiel de démontrer - alors que ce Rapport l'ignorait complètement - l'importance de l'économie sociale au Québec, particulièrement dans les régions hors des grands centres, et ainsi souligner la nécessité de dédier des outils de capitalisation permanents aux entreprises d'économie sociale.

En mars 2003, le gouvernement en place annonçait des investissements en économie sociale par le biais d'un fonds d'infrastructure, un fonds de consolidation de secteurs en émergence et un fonds d'urgence pour les entreprises d'économie sociale en difficulté. Ces investissements, totalisant 29,5 M $. ont été annulés quelques mois plus tard lors du dépôt du budget du gouvernement libéral nouvellement élu.

De plus, le Fonds de réseautage, accessible aux regroupements d'entreprises d'économie sociale tant coopératives que sans but lucratif, a été coupé. Par contre, le 8 mars 2004, le ministre du Développement économique et régional, M. Michel Audet, annonçait une contribution financière de 500 000 $ à dix fédérations et regroupements de coopérative pour la réalisation de projets créateurs d'emplois.

Le Chantier a appuyé le Réseau québécois du crédit communautaire dans ses démarches pour obtenir un budget de fonctionnement tant au niveau fédéral que provincial. Même si les sommes allouées par le gouvernement du Québec dans son dernier budget restent en deçà des besoins, elles sont tout de même significatives. Il est également important de souligner que le mouvement du crédit communautaire a fait un gain considérable au niveau de sa reconnaissance.

Le Chantier a également mis beaucoup d'énergie pour soutenir le Réseau d'investissement social du Québec dans ses négociations pour le financement de ses opérations. Nous avons réagi fortement au récent retrait du gouvernement du Québec concernant le financement des frais de fonctionnement du Réseau d'investissement. Nous avons aussi travaillé à des propositions permettant de viabiliser ses opérations sur une base permanente. Le Réseau d'investissement est un outil mis en place par le Chantier de l'économie sociale, ainsi tous les efforts que nous avons faits visent à assurer que son expertise soit préservée et que ce Réseau demeure un outil privilégié d'intervention pour les entreprises d'économie sociale. Le Réseau d'investissement étant également à la recherche de nouveaux capitaux à investir, le Chantier a participé au Comité des gouverneurs dont le mandat est d'attirer de nouveaux investisseurs privés.

[2] Capital de risque et développement des régions : La nécessité de soutenir une économie plurielle, février 2004 (voir annexe 5 du Mémoire du Chantier).

LES COMMUNICATIONS ET LA PROMOTION

Construction d'un mouvement identitaire et promotion de l'économie sociale auprès du grand public

Communications stratégiques

En cette année où le Chantier était sur tous les fronts pour faire valoir l'importance de soutenir l'économie sociale, ainsi que le rôle essentiel de la société civile dans son développement, les activités de communication de l'organisation se sont avérées - il va s'en dire - d'une utilité fondamentale. Chaque action posée aura eu pour effet de mobiliser les acteurs et de démontrer que, contre vents et marées, nous devons maintenir le cap et faire preuve, par notre détermination à innover et à développer, de la vitalité de l'économie sociale.

L'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement a certes remis en question plusieurs acquis et ébranlé nombre de structures. Cependant, plusieurs événements survenus en cours d'année ont aussi donné au Chantier une occasion de positionner l'économie sociale comme un acteur incontournable du renouvellement de notre modèle de développement.

De ce fait, la reconfiguration des modes de gouvernance aux plans local et régional, et l'adoption de la Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche ont incité plusieurs organisations à mobiliser leurs troupes autour du rôle important des acteurs de la société civile dans le développement de nos communautés.

Dans la même veine, les centres de la petite enfance ont connu une année trouble qui se solde par une hausse universelle de 2 $ du tarif journalier, ainsi qu'une refonte du plan original de développement, qui fait désormais davantage de place aux services à but lucratif. Bien que ces changements importants n'aient pu être évités, le travail soutenu de sensibilisation et de mobilisation de la Coalition pour le maintien de l'universalité des services de garde, que le Chantier a coordonné, a contribué à faire reculer l'administration Charest sur bon nombre de points, dont des normes budgétaires tatillonnes et un changement dans la façon de travailler avec le réseau des centres de la petite enfance. Le travail de relations de presse effectué dans ce contexte eut également comme résultat de bien positionner les centres comme entreprises d'économie sociale, entités autonomes, administrées démocratiquement, et par un nombre majoritaire de parents utilisateurs.

Au plan fédéral, l'ouverture du gouvernement Martin de faciliter le développement de l'économie sociale, réaffirmée dans le Discours du Trône et confirmée dans le Budget, constitue une opportunité significative, porteuse d'instruments novateurs. Les activités de communication rattachées aux relations avec le fédéral (*Forum citoyen* avec Paul Martin, rencontres du Chantier avec Paul Martin et son équipe, textes dans le Devoir) ont permis au Chantier et à ses partenaires de situer l'économie sociale et le développement économique communautaire au sein d'un débat public à grande échelle.

De nombreux autres événements survenus ces derniers mois nous ont fourni plusieurs occasions de faire entendre nos voix. Que ce soit dans le cadre de consultations gouvernementales (Consultations sur l'avenir des services de garde, Rapport Brunet sur la capitalisation, consultations prébudgétaires des ministres Séguin et Goodale), ou lors d'activités organisées par les partenaires (colloques, forums et congrès des réseaux syndicaux, communautaires, environnementaux, universitaires, institutionnels et d'entrepreneuriat), les tribunes furent nombreuses pour les acteurs de l'économie sociale.

Rendez-vous des acteurs de l'économie sociale et campagne « Valeurs ajoutées »

La période d'instabilité que nous connaissons nous incite à croire en l'importance déterminante d'un mouvement identitaire solide. Cette année, plusieurs activités de communication et de promotion ont convergé vers cet objectif prioritaire. Le *Rendez-vous national des acteurs de l'économie sociale* représente en ce sens une manifestation éloquente de ce besoin de plates-formes communes de discussion et d'échange. Réunissant plus de 350 acteurs et partenaires de l'économie sociale, ce rassemblement a clairement indiqué que la meilleure stratégie à adopter, en ces heures troubles au niveau politique québécois, demeurait de poursuivre notre travail de développement avec conviction. Il s'est aussi avéré un excellent guide des actions à entreprendre, afin que davantage de personnes œuvrant au sein des entreprises se reconnaissent comme faisant partie de la grande famille de l'économie sociale.

Un grand pas a été fait dans cette direction avec le lancement de la campagne « Valeurs ajoutées ». Fruit de rencontres de travail et de remue-méninges avec les responsables des communications de divers réseaux d'entreprises et d'organismes partenaires, cette campagne se veut un moyen de rallier tous les acteurs de l'économie sociale autour de valeurs communes. Douze personnes provenant de divers secteurs ont prêté leur visage et leur parole à cette opération qui comprend l'élaboration d'outils de promotion, tels que affiches, calendrier, dépliants et magnétiques. Ainsi, en reconnaissant qu'ils sont comme ces douze personnes - réceptionniste, directrice générale, bénévole ou coordonnateur - et qu'ils œuvrent au sein d'entreprises de « Valeurs », les acteurs prennent conscience de leur appartenance à ce vaste mouvement et deviennent eux-mêmes aptes à faire valoir auprès de leur entourage les bienfaits et avantages de l'économie sociale. Le sceau « Valeurs ajoutées », figurant sur tous les outils, deviendra - nous l'espérons - le symbole recherché d'une économie solidaire et de gestes de consommation responsables.

Au cours des mois qui viennent, des efforts seront investis dans le déploiement de cette campagne, entre autres dans le cadre de rencontres régionales, et à d'autres occasions, nous permettant ainsi d'optimiser la portée et les effets du message.

Une ouverture vers un public plus large est également prévue pour la prochaine année. Des activités de promotion visant les consommateurs « potentiels » seront mises sur pied et mettront en valeur la diversité et la qualité des produits et services de l'économie solidaire. Foires, répertoire d'entreprises, campagne publicitaire, portail et multitude d'autres idées sont sur la table pour cette année.

valeurs ajoutées

L'ÉCONOMIE SOCIALE. ÇA PARLE D'ARGENT ET DE **VALEURS HUMAINES**.

Relations avec la presse

La notoriété croissante du Chantier de l'économie sociale auprès des médias s'est traduite cette année par un nombre important de demandes d'entrevues et d'interventions médiatiques de toutes sortes. L'organisation a pris part à plusieurs débats menés sur la place publique et a également organisé ses relations de presse autour d'événements particuliers, tels que :

1. le *Forum citoyen* avec Paul Martin, organisé par le Chantier en collaboration avec l'Alliance de recherche universités-communautés, l'École des affaires publiques et communautaires de Concordia et le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal (avril 2003)
2. la lutte pour le maintien de l'universalité des services de garde et les Consultations sur l'avenir des services de garde au Québec (printemps et automne 2003)
3. nos attentes et nos réactions face au contenu des budgets fédéral et provincial (mars et avril 2004)
4. la place de la société civile dans le développement local et régional
5. la participation à la création de Coalition Montréal

Outils de communication

La diffusion de nos principaux outils de communication (le *Bulletin*, le cahier d'information *L'économie sociale en mouvement* et le site Internet du Chantier) s'est poursuivie cette année.

Bien que le *Bulletin* n'ait pas été publié à la fréquence souhaitée, cet outil demeure un véhicule privilégié pour transmettre de l'information à plus de 1800 personnes des réseaux d'entreprises d'économie sociale sur les activités du Chantier et de ses partenaires. Nous désirons optimiser cet outil dans la prochaine année, afin qu'il devienne incontournable pour ceux qui désirent prendre le pouls en ce qui concerne l'évolution des dossiers, nos prises de position, nos mémoires et notre appui dans différents dossiers. D'une manière plus souple, de nombreuses communications ont cependant été transmises de manière fréquente aux acteurs et partenaires de l'économie sociale, inscrits sur la liste d'envoi courriel du Chantier.

Le cahier *L'économie sociale en mouvement*, portant sur la capitalisation et publié dans l'édition mars-avril du magazine *Recto Verso*, était le dernier d'une série de 24 parutions étalées sur quatre ans. Coédité avec le Réseau d'investissement social du Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire et FilAction, le cahier a traité cette année des thèmes suivants :

- *Des politiques publiques pour démocratiser l'économie*
- *L'aide domestique : Tout un progrès !*
- *Portraits de femmes et de leurs projets*
- *L'entrepreneuriat collectif : Pour les gens d'ici par les gens d'ici*
- *Rendez-vous national des acteurs de l'économie sociale : Développer et convaincre par l'action*
- *Des capitaux pour un monde meilleur*

Chaque édition fut tirée à 85 000 exemplaires et trois d'entre elles ont été distribuées massivement en tirés à part (*Des politiques publiques, L'entrepreneuriat collectif et Rendez-vous national*).

Considérant la diversité des sujets abordés, l'angle de traitement qui favorisait le témoignage des acteurs sur le terrain, et le caractère toujours actuel de l'information incluse dans ces cahiers, nous désirons faire de l'ensemble des documents un recueil qui servirait à la fois d'instrument de référence pour les personnes intéressées à en savoir plus sur le monde de l'économie sociale, et d'outil de promotion extrêmement précieux auprès des médias et des élus.

Le site Internet du Chantier est devenu une mine précieuse d'information pour les internautes d'ici et d'ailleurs, qui cherchent à en savoir plus sur le Chantier et l'économie sociale au Québec. La densité et la pertinence de son contenu méritent toutefois d'être encore mieux promues. Les possibilités qu'offre l'interface du site devraient aussi être optimisées, afin de fidéliser le public qui le consulte à l'occasion, et attirer de nouveaux internautes.

Événements publics

Le Chantier a accru sa visibilité, cette année, dans le cadre de plusieurs événements organisés par des réseaux partenaires, grâce au kiosque modulaire dont il dispose depuis mai 2003. Les congrès de l'Association des centres locaux de développement du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, la Journée du commerce solidaire tenue à l'Université du Québec à Montréal, ainsi que la Journée portes ouverte à La Tohu, sont quelques-uns des événements où le kiosque du Chantier fut déployé, et lors desquels les membres de l'équipe du Chantier ont pu transmettre de l'information à des centaines de visiteurs venus à leur rencontre.

La présidente du Chantier, les autres membres de l'équipe de travail, ainsi que certains membres du conseil d'administration sont aussi régulièrement invités à participer, au nom de l'organisation, à de nombreux congrès, colloques, séminaires, forums et autres événements, où l'on traite de l'économie sociale. Ils peuvent également être invités à l'occasion à animer, au besoin et à la demande, des séances d'information sur ce sujet et ce, dans toutes les régions du Québec.

Un lieu de référence et d'information

Le Chantier continue d'être une source de référence et d'information privilégiée pour les projets d'économie sociale, les outils de financement et de formation, et le développement local et régional.

Les membres de l'équipe animent, au besoin et à la demande, souvent avec nos partenaires régionaux, locaux ou sectoriels, des séances d'information sur l'économie sociale et ce, dans toutes les régions du Québec.

LA RELÈVE

Le Chantier a siégé sur le comité-conseil de la *Décennie de l'entrepreneuriat jeunesse*. Un plan d'action triennal, portant maintenant le nom de *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*, a été adopté, et il contient la création de 11 postes d'agents, chargés de promouvoir les activités d'éducation à la coopération et à l'économie sociale.

Le partenariat entre le Chantier et le Fonds Jeunesse Québec s'est terminé cette année. Il a permis la création de 163 postes pour des jeunes au sein d'entreprises d'économie sociale qui ont bénéficié d'une subvention salariale couvrant 90 % du salaire et des avantages sociaux. Plusieurs entreprises ont obtenu une prolongation, de sorte qu'elles recevront un appui du Fonds Jeunesse jusqu'en septembre 2004. Le Chantier a fait parvenir un questionnaire d'évaluation à tous les jeunes engagés. Cette évaluation a permis de constater que la très vaste majorité des candidats (près de 80 %) espère poursuivre son cheminement professionnel en économie sociale. Nous avons aussi réalisé une rencontre d'évaluation plus approfondie avec un groupe de neuf jeunes. Il en ressort qu'ils considèrent que leur expérience de travail en économie sociale est très significative pour leur cheminement professionnel. Ils apprécient particulièrement la diversité des tâches qu'ils effectuent et l'autonomie qui leur est laissée, tout en considérant que l'encadrement qui leur est donné comporte des lacunes. La majorité des personnes rencontrées travaille en communication ou en marketing, des domaines où ceux qui les encadrent ont peu de connaissances.

Le Chantier a poursuivi ses activités de sensibilisation auprès des jeunes en faisant des présentations, sur demande, lors d'événements. Ainsi, nous avons livré des communications au Colloque annuel de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants, lors de la *Semaine de l'entrepreneuriat* de l'Université Laval, dans le cadre d'une activité spéciale organisée par des étudiants, au Cégep du Vieux-Montréal, et lors de la foire *Zoom sur les jeunes,* organisée par le Forum jeunesse de l'Île de Montréal. Nous avons aussi rencontré des jeunes engagés par la TOHU (Citée des arts du cirque) et par des membres de la Table de concertation économie sociale et commerce équitable, de façon à leur livrer une formation d'introduction à l'économie sociale.

Finalement, le Chantier a été invité à participer à un comité de travail du Bureau international du tourisme social Amériques, qui lancera, au cours de 2004, une campagne de sensibilisation sur le tourisme social dans les écoles secondaires, les cégeps et les universités de l'Île de Montréal.

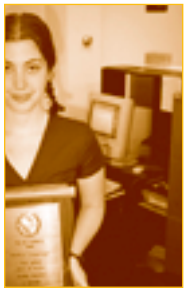

LA VIE ASSOCIATIVE

La participation, la vitalité et le sentiment d'appartenance du membership au Chantier de l'économie sociale se sont encore, cette année, révélés dans tous les lieux d'expression de sa vie associative.

La participation soutenue des membres à l'Assemblée générale, au Conseil d'administration, au Comité exécutif, aux différents comités de travail et à des comités ad hoc témoigne toujours grandement de la vigueur de l'adhésion au mouvement de l'économie sociale et à l'organisation de promotion, de développement et de représentation de l'économie sociale qu'est le Chantier de l'économie sociale.

Le Conseil d'administration a tenu six rencontres et le Comité exécutif s'est réuni, quant à lui, à dix reprises. De plus, les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif ont partagé, en partenariat avec l'équipe de travail, des mandats de représentation dans le cadre de présentations publiques, de commissions parlementaires et de consultations gouvernementales.

Des membres du Conseil d'administration ainsi que des membres du Chantier ont également participé à des rencontres avec des représentants élus des gouvernements fédéral et provincial. Des membres du Chantier ont aussi été invités à participer à des rencontres ou à travailler sur des dossiers spécifiques à leur secteur d'activités et à participer également à des rencontres internationales.

Les comités de travail Communication/Promotion, Médias communautaires, Technologies de l'information et des communications, Relations internationales, Recherche Fondation McConnell et Commerce équitable ont tenu plusieurs réunions. Les travaux de ces comités permettent d'appuyer et de valider le travail réalisé par l'équipe permanente du Chantier. Ainsi, les résultats présentés dans ce

pages reposent en partie sur ces comités.

De plus, des représentants du Chantier siègent au sein du Conseil d'administration du RISQ ; le Chantier est également membre du CSMO-ÉSAC. Ces deux organisations sont membres d'office du Conseil d'administration du Chantier d'économie sociale.

Par ailleurs, les membres du Comité de Recherche Fondation McConnell ont été à pied d'œuvre toute l'année afin d'opérationnaliser le Plan d'actualisation, entériné par le Conseil d'administration, des cinq éléments proposés à la Fondation McConnell dans le but d'assurer, d'ici cinq ans, la pérennisation de l'organisation.

Le Plan d'intervention proposé à la Fondation McConnell comportait les cinq éléments suivants :

1. *Hausser le financement provenant des cotisations annuelles des membres par l'augmentation du nombre de membres et par une contribution plus importante de certaines catégories de membres.*

2. *Développer une stratégie de promotion et d'accréditation « économie sociale » permettant d'augmenter la visibilité et la reconnaissance des entreprises d'économie sociale tout en générant des revenus pour le Chantier de l'économie sociale.*

3. *Identifier des services offerts par le Chantier de l'économie sociale pouvant être tarifés et développer une stratégie de vente de ces services.*

4. *Identifier des institutions ou des individus prêts à devenir des parrains et marraines d'honneur par une contribution au financement et au rayonnement du Chantier de l'économie sociale.*

5. *Identifier d'autres moyens d'autofinancement à partir d'une étude sur les stratégies de financement d'organisations semblables au Canada et ailleurs.*

Pour ce faire, le Chantier a choisi et signé une entente avec le Centre de formation populaire et ce, pour la phase préparatoire de l'élaboration des plans de recherche et d'évaluation continue des démarches déjà entreprises, notamment la campagne de promotion de l'économie sociale « Valeurs ajoutées » ; et celles à entreprendre, notamment pour la recherche et la réflexion sur le positionnement, le développement d'une offre de services et l'élaboration d'une stratégie de mise en marché.

À cet effet, le Comité a approuvé un devis de recherche sur les besoins des membres et leur intérêt envers de nouveaux services. Cette recherche est présentement en cours.

Nous travaillons également avec MCE Conseil eu égard à une *Revue des stratégies de financement*, au Québec et ailleurs dans le monde, d'organisations similaires à celle du Chantier.

Parallèlement, nous avons entrepris, en mars dernier, une campagne de membership qui devrait se terminer en juin prochain. Nous avons, dans un premier temps, sollicité nos membres, leurs membres et nos partenaires.

LA MAISON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Après des travaux majeurs étalés sur six mois, la Maison de l'économie sociale revoit ses occupants originaux dès le mois d'août 2003. Se joint à eux le Réseau d'investissement social du Québec. L'immeuble a subi avec succès une cure de rajeunissement, y incluant l'ajout d'une nouvelle mezzanine et la réalisation d'une deuxième salle de conférence et d'un centre de documentation dans la voûte au rez-de-chaussée, et une belle façade toute neuve.

Les usagers se réapproprient leurs nouveaux locaux et refont leurs repères. Toutes et tous ensemble, nous habitons ce lieu et partageons des espaces communs et des services pour faire de la Maison plus qu'un simple toit commun mais bien un lieu d'échange et de synergie, pour tous les partenaires de l'économie sociale.

LES LIENS INTERNATIONAUX

Cette année le Chantier a poursuivi son implication au sein du Groupe d'économie solidaire du Québec, en participant à son conseil d'administration, de même qu'aux forums qu'il a organisés. Le Groupe d'économie solidaire du Québec assure la représentation québécoise au Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire, qui prépare la 3e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, qui aura lieu à Dakar en 2005. Le rôle du Groupe est notamment de voir à la mobilisation des réseaux nord-américains pour cette rencontre.

Au courant de l'année, plusieurs organisations de coopération internationale ont approché le Chantier, afin d'établir des collaborations sur le développement de projets d'économie sociale dans différents pays. L'idée de ces partenariats est de lier l'expertise internationale de ces organisations à l'expertise du Chantier en économie sociale. Ainsi, le Chantier est impliqué dans un projet mené par Alternatives, en Argentine. Ce projet a donné lieu à une mission exploratoire à laquelle le Chantier a participé en novembre 2003, et il devrait prendre forme en 2005. Il porte sur la formation et la concertation des entrepreneurs d'économie sociale de quartiers pauvres de Buenos Aires. Un autre projet est en développement avec le Brésil et le Guatemala. Au Québec, il est porté par le Centre canadien d'étude et de coopération internationale, l'Alliance de recherche universités-communautés et le Chantier. Il concerne les mécanismes de concertation, de même que les partenariats entre des universités et des entreprises d'économie sociale. Notons au passage que le Chantier a participé à l'Assemblée générale annuelle du Centre canadien. Des collaborations ponctuelles ont eu lieu cette année avec Développement et Paix, puisque le Chantier a participé à la formation de stagiaires allant travailler dans une organisation de soutien à l'économie sociale de Porto Alegre (Brésil). Enfin, une rencontre a eu lieu avec CUSO-Québec en fin d'année, dans le but d'explorer les possibilités de collaboration. Des projets, visant à établir des échanges réciproques de ressources humaines entre des entreprises d'économie sociale au Nord et au Sud, sont appelés à prendre forme.

En juin, le Chantier a été invité à faire une présentation sur le modèle de gouvernance du Québec dans le cadre d'une commission de l'Assemblée législative du Rio Grande do Sul (Brésil), portant sur la responsabilité sociale dans le secteur public. Cette mission a été l'occasion de participer à une rencontre réunissant 800 personnes à Brasilia, et ayant débouché sur la création d'un organisme brésilien de l'économie solidaire, de même que d'assister à la prise de fonction officielle du premier secrétaire national à l'économie solidaire.

En août, nous avons été invités aux Journées d'études, d'Alternatives, pour démontrer en quoi l'économie sociale et solidaire constitue une alternative de développement économique, ici et ailleurs.

Nous avons aussi été invités à prendre la parole lors de la Conférence internationale : *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, organisée par la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, à Gatineau, en septembre, pour parler du travail de coopération internationale fait par le Chantier de l'économie sociale.

Un membre du Comité des relations internationales a représenté le Chantier au Forum social mondial qui, cette année, se tenait à Mumbai, en Inde. Cette présence a permis de présenter l'expérience québécoise en économie sociale et de tisser des liens avec des réseaux asiatiques en vue de la rencontre de Dakar en 2005.

Le Chantier a reçu des délégations venant du Japon et du Sénégal, pour des rencontres ponctuelles.

L'ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS EN ÉCONOMIE SOCIALE

La participation du Chantier et de ses partenaires

Depuis la création de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, le Chantier et ses partenaires y jouent un rôle primordial. Rappelons que la codirection de l'Alliance de recherche est assurée par la présidente du Chantier, Nancy Neamtan. Le tableau suivant nous présente les différentes participations des membres du conseil d'administration et de l'équipe des permanents du Chantier dans le cadre de l'Alliance de recherche.

Présence du Chantier dans les CAP de l'Alliance de recherche (CAP : chantier d'activités partenariales)

CAP de l'Alliance de recherche	Coresponsabilité Membre du CA ou de l'équipe	Présence Membre équipe
Développement local et régional	Yvon Leclerc ACLD	Marie-Hélène Méthé
Logement communautaire		Charles Guindon
Loisir et tourisme social	Sonia Vaillancourt CQL	
Développement durable	Michel Séguin RRQ	
Comparaisons internationales	Geneviève Huot	
Évaluation et systèmes d'information	Jean Robitaille Chantier	
Financement	Elise Tessier RISQ	Charles Guindon Jacques Charest Liette Courchesne
Services aux personnes		Suzanne Sauvé

À la lecture du tableau, on constate donc une présence active de membres du conseil d'administration ou de membres de l'équipe du Chantier dans les instances de l'Alliance de recherche ; des neuf chantiers d'activités de l'Alliance, quatre sont codirigés par des membres du conseil d'administration du Chantier et deux par des membres de l'équipe du Chantier.

Cette présence importante à la codirection de chantiers d'activités assure aussi une présence au comité de coordination de l'Alliance. Le comité de coordination joue le rôle d'un conseil d'administration et décide des grandes orientations de l'Alliance. Soulignons aussi que François Lamarche, de la Confédération des syndicats nationaux, participe comme représentant de la Confédération au comité de coordination.

Ces liens étroits entre le Chantier et l'Alliance de recherche permettent à la recherche universitaire de participer au développement de l'économie sociale sur certains dossiers comme : la question du financement de l'économie sociale sur le plan macroéconomique, la réalisation d'états financiers pour les entreprises qui révèlent leur impact dans leur milieu, la question d'un portail de l'économie sociale et d'un outil pour faire le portrait du secteur, des réflexions sur les entreprises d'économie sociale en aide domestique et de leurs liens avec l'État.

Dans l'éventualité d'une Alliance de recherche - phase 2, le conseil d'administration devra réfléchir sur les thématiques qu'il voudrait voir aborder par la nouvelle Alliance de recherche. Pour ce faire, nous envisageons une rencontre de la direction de l'Alliance avec les membres du conseil d'administration au moment de la rédaction de la demande d'une Alliance de recherche - phase 2, ainsi que des rencontres annuelles pour en assurer le suivi.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Le Conseil d'administration
Annexe 2. L'Équipe de travail
Annexe 3. La Liste des acronymes

ANNEXE 1

Le Conseil d'administration

Présidence

Nancy Neamtan *
Chantier de l'économie sociale

Regroupements des entreprises d'économie sociale

Renelle Bourdages
Réseau des centres de ressources périnatales du Québec
Marc Lamarche *
Confédération québécoise des coopératives d'habitation
Chantal Aznavourian *
Collectif des entreprises d'insertion du Québec
Claudette Pitre-Robin
Association québécoise des Centres de la petite enfance du Québec
Richard Pierre *
Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec
Michel Séguin
Réseau des Ressourceries du Québec
Gilles Tardif
Fédération québécoise des coopératives de travail
Gabriel Tremblay *
Conseil québécois des entreprises adaptées

Regroupements d'organisations de développement de l'économie sociale

Paul Gauthier
Réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités
Thérèse Ste-Marie
Corporation de développement de l'Est
Lucie Villeneuve
Réseau québécois du crédit communautaire
Yvon Leclerc
Association des Centres locaux de développement du Québec
Claude Ouellet
Regroupement québécois des coopératrices et coopérateurs du travail

Comités régionaux d'économie sociale (CRES)

Daniel Béliveau
CRES de Mauricie
Manon Loranger
CRES Laval
Patrick Duguay *
CRES de l'Outaouais
Ginette Massé
CRES Chaudière-Appalaches
Anne-Marie Brunelle *
Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal (CÉSIM)

Centrales syndicales

François Lamarche *
Confédération des syndicats nationaux
Esther Désilets
Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec

Mouvement des femmes

Jacinthe Jean
Maison des femmes de Drummondville

Mouvement communautaire

Alain Roy
Table nationale des corporations de développement communautaire

Grands mouvements

Louise Sicuro
Journées de la Culture
Sonia Vaillancourt
Conseil québécois du loisir
Martine Paulet
Réseau québécois des groupes écologistes

Membres d'office

Céline Charpentier
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
Élise Tessier
Réseau d'investissement social du Québec

Membres cooptés

Jean-Louis Bédard
Association des régions du Québec
Margie Mendell
Université Concordia

* Membres du Comité exécutif

ANNEXE 2

L'Équipe de travail

L'Équipe

Véronique Affoum
secrétaire-réceptionniste
Lise Boisvert
coordonnatrice administrative (personne ressource prêtée par le Mouvement des caisses Desjardins)
Denis Bussières
responsable de l'ARUC en l'économie sociale
Jacques Charest
chargé de projet
Liette Courchesne
chargée de projet
Charles Guindon
responsable du développement
Geneviève Huot
chargée de projet
Marie-Hélène Méthé
responsable des liens avec les régions et les réseaux et de la vie associative
Nancy Neamtan
directrice générale
Isabelle Ricard
chargée de projet
Jean Robitaille
responsable de la promotion et des communications
Suzanne Sauvé
chargée de projet
Line Tremblay
technicienne en comptabilité

Des contractuels

Ginette Gaudreault
campagne de membership et assemblée générale annuelle
Philippe Parenteau
enquête sur le potentiel de développement de l'économie sociale et du commerce équitable, subventionné par le fonds étudiant solidarité travail Québec, du Fonds de solidarité de la FTQ
Daniel Bussières
communication
MCE Conseil
soutien technique aux Ressourceries

ANNEXE 3

Liste des acronymes

ACLDQ	Association des Centres locaux de développement du Québec
AGRTQ	Association des Groupes de ressources techniques du Québec
ARQ	Association des régions du Québec
ARUC-ES	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
BITS	Bureau international du tourisme social
CAP	Chantier d'activités partenariales
CCFQ	Conférence des coopératives forestières du Québec
CCQ	Conseil de la coopération du Québec
CDC	Corporation de développement communautaire
CDR	Coopérative de développement régional
CECI	Centre canadien d'étude et de coopération internationale
CESIM	Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal
CHSLD	Centre hospitalier de soins de longue durée
CIRCPEQ	Concertation interrégionale des centres de la petite enfance du Québec
CIRIEC	Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative
CJS	Coopérative jeunesse de services
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CMDS	Comité ministériel de développement social
COADIM	Coalition des organisations en aide domestique de l'Île de Montréal
CPE	Centre de la petite enfance
CQCH	Confédération québécoise des coopératives d'habitation
CQL	Conseil québécois du loisir
CRD	Conseil régional de développement
CRÉECQ	Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du Centre de Québec et de Vanier
CRES	Comité régional d'économie sociale
CRSHC	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CUT	Centrale Unie des Travailleurs
ÉCOF	Économie communautaire de Francheville
FAQDD	Fonds d'action québécois en développement durable
FCSDQ	Fédération des coopératives de services à domicile du Québec
FIM	Fonds d'investissement Montréal
FLHLMQ	Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GESQ	Groupe d'économie solidaire du Québec
HLM	Habitation à loyer modique
OBNL	Organisme à but non lucratif
PATDEC	Programme d'assistance technique en développement économique communautaire
PEFSAD	Programme d'exonération financière des services d'aide domestique
RCDEC	Réseau canadien en développement économique communautaire
REÉSADQ	Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec
RÉSO	Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal
RIPESS	Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire
RISQ	Réseau d'investissement social du Québec
RQCCT	Réseau québécois des coopérateurs et coopératrices du travail
RQGE	Regroupement québécois des groupes écologiques
RQIIAC	Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC
RRQ	Réseau des ressourceries du Québec
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SSEE	Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TNCDC	Table nationale des Corporations de développement communautaire
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAH	Université du Québec à Hull
UQÀM	Université du Québec à Montréal

4200, rue Adam

Montréal (Québec) H1V 1S9

Téléphone : 514.**899.9916**

Télécopieur : 514.**899.0114**

www.chantier.qc.ca

CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE